

Filière porcine polonaise Aval dynamique et import de porcelets

La filière porcine polonaise tire parti de la compétitivité industrielle du pays et de ses avantages comparatifs en coûts de main d'œuvre. Son modèle de développement extraverti, reposant sur l'exportation de produits élaborés et l'importation d'animaux vivants, est toutefois menacé par les restrictions qui seraient imposées par l'extension de la Fièvre Porcine Africaine (FPA).

Dynamique à l'export

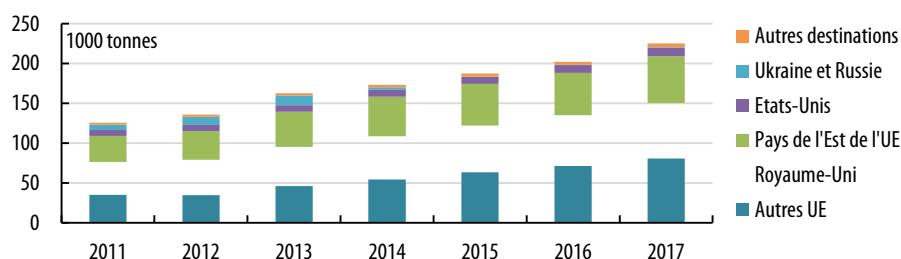
Les entreprises de la viande et en particulier de transformation charcutière sont l'un des points forts de la filière porcine polonaise. En croissance depuis plusieurs années, les exportations de charcuteries ont progressé de 96 % entre 2010 et 2017 et atteignent 222 000 tonnes, avec un excédent en valeur de 588 millions d'euros.

Les principaux destinataires de ces exportations sont les pays de l'UE, en particulier le Royaume-Uni, l'Allemagne et les pays de l'Est de l'UE. Hors Europe, la hausse de la demande nord-américaine compense la fermeture des marchés asiatiques de 2014 du fait de la FPA.

Si les abattages restent stables, la diminution progressive du cheptel de truies est compensée par l'importation de porcelets, principalement en provenance du Danemark (86 % des imports d'animaux vivants). La compétition exercée par le Danemark et l'Allemagne sur le naissage oriente les éleveurs polonais vers l'engraissement. Mais la concurrence est également forte au stade de la viande fraîche. La Pologne est importatrice nette de viandes de porc, avec un déficit commercial qui s'élève à 218 000 tonnes en 2017. L'Allemagne, la Belgique et le Danemark en sont les principaux fournisseurs.

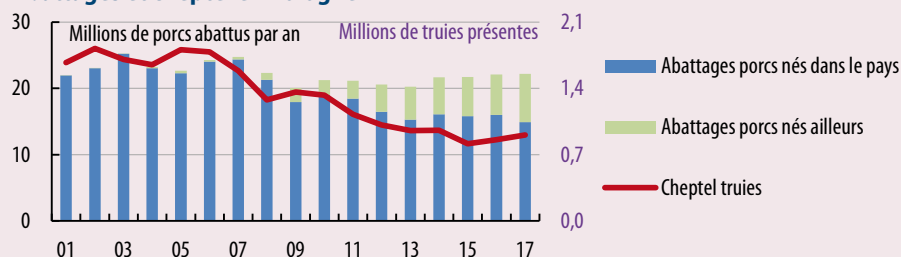
Les entreprises du secteur de l'aval subissent donc une concurrence intense. Elles suivent un processus de concentration et de modernisation de leurs équipements qui leur ont permis d'augmenter leur capacité productive et de répondre aux normes européennes. Des investisseurs étrangers placent leurs capitaux dans les leaders du secteur : Animex (WH Group), Sokolow (Danish Crown) et Pini Polonia.

Exportations polonaises de produits transformés par destinations



Source : Ifip d'après Eurostat

Abattages et cheptel en Pologne



Source : Ifip d'après Eurostat

Des avantages comparatifs

Le coût de la main d'œuvre est l'un des principaux avantages comparatifs de la Pologne. Le SMIC polonais est trois fois inférieur au SMIC français (respectivement 502,75€/mois contre 1498,47€/mois en 2018). Les industries de la viande bénéficient de cet atout, mais les élevages également. Une restructuration rapide est en cours. Bien que les petits élevages familiaux soient toujours nombreux, ils disparaissent progressivement. Le nombre d'élevages porcins polonais est passé de 760 000 en 2002 à 171 000 en 2016.

Le développement des plus grands élevages s'explique par leur compétitivité-coût et par la demande des abatteurs de lots de taille importante. Ils entretiennent souvent des relations contractuelles avec des abatteurs, voire en ont parfois la propriété.

Les élevages de plus de 500 UGB (soit 800 truies en naissage ou bien 1 700 porcs à l'engrais) s'agrandissent. Leur contribution au cheptel polonais est passée de 18 % en 2013 à 29 % en 2016, et leur taille moyenne s'est accrue de 67 %, atteignant plus de 8 600 porcs présents par élevage en 2016. Les prix de l'aliment pour porc en Pologne

sont semblables aux prix allemand et français et leurs bâtiments sont moins coûteux. Certains de ces élevages parviennent donc à faire jeu égal avec les élevages français en ce qui concerne leurs coûts de production. La productivité moyenne des élevages polonais augmente fortement (+ 4,4 porcs produits/truie présente/an entre 2010 et 2017) du fait des progrès techniques. L'écart se creuse avec les petits élevages, qui sont par ailleurs dépassés par le développement des demandes de garanties sanitaires et de traçabilité qu'ils ne peuvent mettre en place.

Un modèle fragilisé

Le modèle polonais, ouvert sur l'Europe et le monde, est fragilisé par l'extension de la FPA. En plus des restrictions à l'exportation de viandes, les petits élevages de l'Est de la Pologne sont les plus touchés. Leur vulnérabilité est renforcée par leur faible niveau de biosécurité. Si les principales régions de production, situées plus à l'Ouest, sont pour l'instant relativement épargnées, l'inquiétude augmente. En cas de propagation vers ces régions, le blocage de la production et des mouvements d'animaux, notamment de porcelets, pourraient paralyser les entreprises d'abattage dont les outils sont déjà sous-utilisés.

La sensibilisation des éleveurs, l'application (tardive) des mesures de biosécurité et les travaux conjoints avec l'Allemagne et le Danemark témoignent néanmoins d'un progrès amorcé dans la lutte contre la FPA. L'enjeu est de taille pour la Pologne, mais aussi le Danemark, dont la croissance de l'élevage repose sur l'exportation de porcelets.

Lisa Le Clerc et Elisa Husson